



**Procès-verbal de la réunion ordinaire
du Conseil d'établissement**



Lundi 16 décembre 2019

**En visioconférence du local 172 du CFPVG
et le bureau des enseignants du CFPP**

À compter de 16 h 45

PRÉSENCES :

Claude Miner	Président et représentant de la communauté d'affaires
Mélanie Duquette	Représentante des enseignants CFPVG
Jennifer Richard	Représentant du personnel non enseignant et secrétaire
Pierre Croteau	Représentant des enseignants CFPVG
Chantal Cossette	Représentante des enseignants CFPP
Maude St-Jean	Représentante de la communauté, en remplacement de M ^{me} Helen Marga (Départ à 18 h)
Sylvie Geoffrion	Vice-présidente et représentante de la communauté

ABSENCES :

Frédéric Côté-Charrette	Représentante des élèves, Secteur Santé
Martine Brisebois	Représentante des enseignants CFPVG
Tina Harris-Lachapelle	Représentante des élèves, Secteur Commerce

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Serge Lacourcière	Directeur
Daniel Larche	Directeur adjoint

DÉBUT DE LA RENCONTRE DU 30 SEPTEMBRE 2019 À 16 H 45

1. A) PRÉSENCES ET QUORUM

Monsieur Miner constate les présences des membres. Un tour de table est effectué pour présenter les nouveaux membres. Il ouvre la séance et s'assure qu'il y a quorum.

B) SECRÉTARIAT

M^{me} Jennifer Richard exerce la fonction de secrétaire.

2. PAROLE AU PUBLIC ET CORRESPONDANCE

Aucun public n'est présent et aucune correspondance n'a été reçue.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR, DOC 1

CE 2019-12-16.03	CONSIDÉRANT	que le directeur a élaboré un projet d'ordre du jour;
	CONSIDÉRANT	que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;
	IL EST PROPOSÉ	par M ^{me} Sylvie Geoffrion et résolu à l'unanimité
	D'ADOPTER	l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 16 décembre 2019.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 SEPTEMBRE 2019, DOC 2

CE 2019-12-16.04	CONSIDÉRANT	que conformément à l'article 69 de la <i>Loi sur l'instruction publique (LIP)</i> , les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 30 septembre 2019 plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion
	EN CONSÉQUENCE ,	sur proposition de M. Pierre Croteau, il est résolu à l'unanimité
	D'ADOPTER	le procès-verbal de la séance ordinaire du 30 septembre 2019, tel que présenté.

5. RÉSULTATS FINANCIERS, DOC 3

M. Lacourcière présente les résultats financiers de l'année scolaire 2018-2019. Puisque cette année les Centres n'étaient pas fusionnés, deux documents distincts sont expliqués. Dans les deux cas, un déficit d'exercice est constaté et sont ajoutés aux déficits antérieurs. M. Lacourcière explique que depuis la perte du DEP en réparation d'armes à feu, le CFPVG qui cumulait des surplus a vu ces montants diminuer. Plusieurs raisons expliquent la cumulation du déficit : Implantation du DEP de charpenterie-menuiserie, implantation du DEP en APES, APED, les nouveaux programmes, la diminution d'inscriptions et le salaire des enseignants permanents. Par ailleurs, il précise que les budgets de la commission scolaire permettent « d'éponger » cette dette. La fusion des Centres cumulent maintenant ces déficits. Il est constaté que des montants cumulatifs non utilisés dans le poste budgétaire du conseil d'établissement. Il est proposé par M^{me} Sylvie Geoffrion de valider si le conseil peut offrir au personnel café et viennoiseries au retour des vacances des Fêtes.

6. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET ÉDUCATIF 2018-2022, DOC 4

M. Larche, qui a piloté le comité d'élaboration du projet éducatif présente le projet éducatif aux membres. Il explique la démarche proactive de la présentation à la direction générale avant la présentation au conseil d'établissement, précisant les modifications demandées et en accord avec le comité. Les membres acquiescent la logique de cette démarche et sont d'accords avec les propositions.

CE 2019-12-16.06

- CONSIDÉRANT** que conformément aux articles 37 et 91.1 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le projet respecte des obligations concernant le contexte, définis les orientations, cibles, indicateurs et du moyen d'évaluation du projet éducatif
- CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 37 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, il respecte la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école
- CONSIDÉRANT** que conformément aux articles 37.1, 97.2 et 209.1 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le projet est harmonisé avec le PEVR de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère
- EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de M^{me} Sylvie Geoffrion et secondé par M. Pierre Croteau, il est résolu à l'unanimité
- D'ADOPTER** le projet éducatif 2018-2022 de l'école des métiers professionnels, tel que présenté.

7. GRADUATIONS MÉCANIQUE AUTOMOBILE ET VÉHICULES LÉGERS

Le 13 décembre dernier avaient lieu deux graduations, soient celles de mécanique automobile et mécanique de véhicules légers. Pour mécanique automobile, ce sont cinq finissants, dont quatre diplômés. Des finissants, trois ont déjà un emploi, malgré un période plus tranquille dans le domaine de l'automobile. Pour mécanique de véhicules légers, deux finissants diplômés qui ont déjà un emploi suite à leurs stages.

8. DÉBUT ET REPORT DE COHORTES

M. Lacourcière explique les défis de recrutement pour les programmes qui débiteront sous peu. Les cohortes en mécanique automobile et mécanique de véhicules légers, qui sont reportées depuis l'automne, débiteront le 7 janvier.

Il précise que suite à la lettre reçue du MEES en début d'année scolaire, le peu d'inscriptions ne permet pas l'implantation du nouveau programme pour l'année 2019-2020. C'est donc le programme actuel qui sera de nouveau offert. Le nouveau programme remplaçant mécanique de véhicules légers qui devrait voir le jour au CFPVG en 2020-2021 sous le nom mécanique de véhicules de loisirs et d'équipements légers.

Le programme de cuisine est reporté à une date ultérieure. Il a toujours été difficile de débiter cette formation en automne et à l'hiver. Il souhaite que le printemps soit le bon moment et que les inscriptions suivront.

Finalement, pour le CFP Pontiac, le nouveau programme d'APED est reporté au 11 février suite à l'indisponibilité des enseignantes pour débiter la formation.

9. ÉTAT DES ADMISSIONS ET INSCRIPTIONS 2019-2020, DOC 5

M^{me} Richard prend la parole pour expliquer le document remis aux membres. Quatre-vingt-dix nouvelles inscriptions sont prévues dans les différents programmes, tous centres confondus. Le recrutement est plus difficile en mécanique de véhicules légers et en cuisine. Une prévision de 123 élèves au total, incluant les retours en formation, prévus en 2019-2020.

10. ÉTAT DES DIPLÔMÉS, ABANDONS 2019-2020, DOC. 6

M^{me} Richard prend de nouveau la parole pour expliquer le document remis aux membres. Pour les deux Centres, Soixante-dix-huit élèves ont débuté ou poursuivi une formation. Fait intéressant, le taux des moins de 20 ans est à 39,7 % du total d'élèves.

On compte sept abandons, quinze diplômés. Il y a donc respectivement 40 élèves en formation au CFPVG et 14 au CFP Pontiac.

11. REVUE DE PRESSE

Les membres sont invités à consulter régulièrement la page Facebook pour les dernières nouvelles.

12. ACTIVITÉS ET SORTIES ÉDUCATIVES

Les secteurs Commerce et santé ont déposé en septembre des listes d'activités respectant l'adoption du Conseil d'établissement du 20 octobre 2014.

13. COMITÉS,

Aucune nouvelle des comités. Par contre, un point pour le comité qualité de vie sera ajouté à chacune des rencontres d'équipe-école ainsi qu'au conseil d'établissement.

14. AUTRES SUJETS

A) Calendrier des rencontres, DOC 7

M. Lacourcière présente le calendrier des rencontres. La prochaine aura lieu le lundi 10 février 2020, en réunion Skype, 16 h 30;

B) M. Miner profite de ce moment pour remercier le personnel ainsi que M. Daniel Larche et Madame Ginette Danis pour la livraison du bouquet, provenant de la serre. Il tient à préciser que ce geste fut grandement apprécié.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 18 h 15.

Claude Miner, président

Jennifer Richard, secrétaire